

L'utilité de la règle de droit.

Par **Marion33**, le **10/10/2011** à **13:45**

Bonjour à tous,

Je suis en L1 de droit. Mes TD viennent de commencer et j'ai une dissertation concernant la règle de droit et son utilité. J'ai fait au préalable l'introduction : accroche, définition des termes du sujet, et problématique.

Me voilà au plan, et je dois avouer que j'ai du mal à trouver des parties.

J'ai pensé à I- Le caractère spécifique de la règle de droit (coercition étatique.) et II- Les objectifs de la règle de droit. Mais j'ai peur de me répéter...

Merci d'avance de vos réponses qui, je suis sûre, m'aideront !

Bonne journée à tous.

Par **Yn**, le **10/10/2011** à **14:17**

Salut,

Ton plan ne colle pas du tout à l'intitulé du sujet. Ce dernier est centré sur **l'utilité**, il faut donc rechercher les finalités de la règle de droit.

La spécificité de la règle de droit me paraît intéressant, mais je pense que cela a plus sa place dans l'introduction.

Quelques pistes :

- Les règles de droit permettent de réguler les rapports sociaux, économiques, etc.
- Les règles de droit sont plus qu'utiles, elles sont nécessaires à toute société (cf. les auteurs classiques sur la question)
- Les règles de droit sont nécessaires, mais parfois insuffisantes, interroge le rôle du juge dans son rôle interprétatif.

Bon courage.

Par **melmel**, le **10/10/2011** à **14:37**

j'ai le même sujet que toi, de mon côté j'ai fait I) finalité sociale et II) finalité morale, cependant je trouve pas beaucoup d'idée pour ma deuxième partie et je n'arrive pas vraiment à trouver

une problematique. encore faut-il que mon plan soit juste^^

Par **Marion33**, le **10/10/2011** à **15:01**

Merci de vos réponses. Entre temps, j'ai trouvé un autre plan qui colle davantage à ce que Yn me conseille. (:

Ahaha, melmel dit tu serais pas à Bordeaux IV ? :p

Par **melmel**, le **10/10/2011** à **15:03**

si tout à fait. 1ere dissert et je seche déjà lol

Par **Marion33**, le **10/10/2011** à **15:27**

Ahaaaha, je suis aussi à Bdx IV. J'ai Melle Andriot, le jeudi de 15h à 16h30, et toi ? (:

Par **gab2**, le **10/10/2011** à **15:29**

Bonjour Melmel,

Je vous inviterai à consulter le livre de philosophie du droit de Michel Villey, chez Dalloz, intitulé "les fins du droit" si je ne m'abuse. Vous y trouverez tous les éléments et honnêtement, ça se lit très facilement. Villey a un génie pour décrire simplement des questions complexes.

Parce que, que la règle du droit soit utile, c'est un fait. Mais qu'est-ce que l'utilité? Elle peut être morale ou bien sociale (ce que fait bien transparaitre votre nouveau plan). Mais l'utilité sociale n'est-elle pas aussi une utilité morale? Et inversement, l'utilité morale ne peut-elle pas être une utilité sociale?

Après tout, l'utilitarisme de Bentham se valait avant tout d'être une philosophie morale... Et le moralisme des classiques ne faisait point abstraction des utilités.

Bonne réflexion.

Par **melmel**, le **10/10/2011** à **15:39**

moi aussi j'ai Mme Andriot mais le jeudi de 16h45 à 18h15 ^^

merci gab2 pour tes conseils!!:)

Par **gab2**, le **10/10/2011** à **15:56**

De rien, c'est quasiment mon sujet de thèse, alors bon...

Par **gab2**, le **10/10/2011** à **19:08**

Bonjour,

[citation]

Melmel, marion 33 je suis aussi en S1 L1 de droit a bordeaux 4 j'ai TD de civil demain a 16h je pourrais vous donner les axes (corrigés) pour vôtre dissert si vous voulez!/[citation]

Ah non, c'est moche.

Aidez, n'est pas corriger. Si vous préférez avoir une correction montre en mains, plutôt que de réfléchir sur des sujets importants allez-y. Mais je ne vois pas ce que l'on vient faire ici.

Si votre vie universitaire se résume à un échange de corrections, je n'ose rien dire sur votre avenir professionnel.

Vous devrez réfléchir un jour. Pourquoi pas maintenant?

J'ai l'impression que ce forum n'est plus qu'une espèce de "o-boulot" gratuit. Tant mieux pour vous. Moi, j'aime le droit.

Cordialement.

Par **Yn**, le **10/10/2011** à **19:54**

[citation]J'ai l'impression que ce forum n'est plus qu'une espèce de "o-boulot" gratuit. Tant mieux pour vous. Moi, j'aime le droit. [/citation]

Je crois que tu n'es pas sur le forum depuis très longtemps, garde-toi de jugements hâtifs. Tous les forums étudiants ont des dérives, et je peux t'assurer que c'est un fait très minoritaire ici.

Je ne cautionne pas ces pratiques, mais chacun est libre de faire ce qu'il veut, aussi improductif que cela puisse être dans le cas présent.

Par **alex83**, le **10/10/2011** à **20:03**

Bonjour gabs2,

Votre titre vous monte à la tête.

Ce n'est pas parce qu'un individu isolé fait une remarque isolée dans un sujet isolé que vous devez penser qu'il s'agit d'une pratique systématique.

Personne sur ce forum, je parle pour les membres qui aident régulièrement, ne s'est jamais enorgueilli de donner la solution clé en main à quelqu'étudiant que ce soit. Et puis d'ailleurs, nous n'avons pas la prétention de penser que nous avons la science-infuse : Camille le rappelait récemment "le droit est la plus puissante école de l'imagination".

Décidément, ce Forum n'a pas vocation à mâcher le travail, bien au contraire.

D'autant que je puisse me rappeler, ça n'a jamais été le cas.

Bien à vous.

Par **gab2**, le **10/10/2011** à **20:03**

Bonjour Yn,

Je te remercie, mais je suis là depuis 2003.

Simplement, depuis quelques jours, on assiste à un assaut de gens venus demander des réponses à des questions sans qu'il n'y ait aucune réflexion.

Je ne dis pas que c'est de "la politique maison", juste que c'est de l'actualité.

Après, je suis désolé de dire que l'on ne peut pas "envoyer chier" des personnes qui postent des sujets de dissert' et qu'on leurs reproches de ne pas y réfléchir, et ensuite accepter des gens qui envoient des corrigés "sans y réfléchir non plus".

A un moment donné, faut arrêter.

Par **Marion33**, le **10/10/2011** à **20:10**

Et mais moi, j'ai jamais demandé les corrigés. C'est tentant, je l'avoue mais dans tous les cas, j'aurais fini ma dissert depuis longtemps, je ne vais pas attendre demain pour commencer. Merci quand même, Julie. J'ai fait ce que j'ai pu... J'ai peur d'être hors sujet mais on verra bien. Je vais prendre le coup de main. C'est que la 1ère. Ahahaha.

Par **Yn**, le **10/10/2011** à **20:12**

C'est le syndrome de la rentrée : j'ai remarqué qu'en septembre/octobre, pas mal de sujets dérivait. Je crois qu'il faut un peu de temps pour comprendre comment fonctionne les études de droit.

Mais j'ai également remarqué la multiplication des sujets "coucou, je veux un plan", espérons que ça passe.

Par **alex83**, le **10/10/2011** à **20:14**

Là, il faudrait p-ê se tourner vers Kern,

Un édito sur l'accueil signifiant qu'on ne fait pas l'exercice pour les étudiants ne serait p-ê pas de trop ?

Par **Yn**, le **10/10/2011** à **20:16**

Ouep, ou un message avertissant les nouveaux arrivants (moins de dix ou quinze messages) avec une fenêtre qui s'ouvrirait en expliquant le but du forum.

Par **gab2**, le **10/10/2011** à **20:23**

Et vous m'avez fait un procès pour ça?

Je fais une remarque. Vous la prenez mal (sans raison, en tout cas, j'ai rien dit de plus mal que ce que vous avez dit)..

Non, Alex, mon titre ne me prend pas à la tête. Si c'était le cas, je serai pas ici.

Par **alex83**, le **10/10/2011** à **20:27**

Re,

[citation]J'ai l'impression que ce forum n'est plus qu'une espèce de "o-boulot" gratuit[/citation]

Vous "nous" avez fait un procès, je ne faisais que répondre, je m'adressais à vous et aux éventuels étudiants qui viendraient ici pour chercher un travail tout fait.

Le problème devra être réglé par l'administrateur comme recommandé juste au dessus.

Par **gab2**, le **10/10/2011** à **20:42**

Bonsoir,

[citation]

Vous "nous" avez fait un procès, je ne faisais que répondre, je m'adressais à vous et aux éventuels étudiants qui viendraient ici pour chercher un travail tout fait. [/citation]

Ah non absolument pas. J'ai critiqué l'attitude des "clients" pas celles des "forumers" si je puis dire. Vous m'avez directement attaqué, là où si vous aviez regardé, je n'ai toujours fais qu'aider.

Sur ce bonsoir,

Par **Marion33**, le **10/10/2011** à **21:56**

Olaaala. Prenez pas tous la mouche, elle a juste proposé... Qui a accepté ? Personne !
Sur ce, bonne soirée.

Par **Wizcoo**, le **11/10/2011** à **18:40**

Bonjour, je suis étudiant également en L1 à Bordeaux et je planche sur ce sujet également.. J'ai eu déjà pas mal de difficulté à faire mon introduction correctement, dans la méthode que Mlle Andriot nous a donné, nous sommes sensé faire "une Délimitation du sujet" et parler de "l'Intérêt du sujet", or je ne vois pas exactement ce qu'elle veut dire par délimiter le sujet et parler de l'intérêt du sujet en donnant je cite du "contexte et de l'actualité"

J'ai été dessus tout l'après midi, j'avance à petit pas mais bon, j'ai l'impression de me répéter encore et encore dans l'introduction.

Merci d'avance, bonne soirée. :)

Par **alex83**, le **11/10/2011** à **21:14**

Pourquoi pas lier avec la loi sur la le voile intégral, et loi du 13 juillet 2011 sur la prime dividende...

Par **Ally**, le **07/10/2024** à **18:16**

Bonjour,

Le même sujet s'adresse à moi. Étant élève redoublante, et qui s'améliore selon les chargés de TD, je me permet d'adresser un conseil de méthode pour pouvoir construire votre dissertation juridique. Il faut d'abord :

1. Étudier le sujet ;
2. Établir la problématique de votre sujet à traiter ;
3. Mettre tous vos idées sur une feuille de brouillon ou fichier d'ordi brouillon comme cela vous vient ;
4. Organiser vos idées sous forme de tableau à 2 colonnes (pour les deux grands titres) ;
5. Cibler les notions que vous aller parler (pour les sous grands titres) ;
6. Placer vos idées du tableau dans chaque parties ;
7. Faites votre introduction (accroche, définition, contexte) ;
8. Finir en relisant et ajoutant les chapeaux et transitions pour une bonne dissertation.

Bon courage à tous !

Par **Isidore Beautrelet**, le **09/10/2024** à **07:03**

Bonjour

Un grand merci à Ally de partager sa méthode.

D'autant plus qu'elle est excellente !